

Avis adopté

Séance plénière du 24 mai 2023

SNML2 : Se mobiliser dès maintenant pour atteindre le bon état écologique

Déclaration du groupe Familles

Grâce à ses départements et territoires d’Outre-mer, la France dispose d’un espace maritime de plus de 11 millions de km², sur tous les océans, qui la place au deuxième rang des nations. La mer joue un rôle essentiel pour notre planète, et représente par ses immenses ressources un formidable potentiel pour l’humanité, sans méconnaître la fragilité de son écosystème. La France est donc en situation de jouer un rôle primordial dans les décennies à venir, à condition de traduire son atout géographique en une ambition majeure. C’est l’objet de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral.

L’attractivité démographique et économique des littoraux s’accompagne d’un risque de perturbation des équilibres économiques, sociaux et environnementaux, risque auquel le groupe Familles est particulièrement sensible. En effet, le renchérissement du foncier et de l’immobilier en zone littorale rend souvent difficile le maintien des populations locales et l’installation de familles des classes moyennes, des actifs, retraités, personnels saisonniers, fréquemment contraints de s’installer dans l’arrière-pays.

Le présent avis appelle également à la cohérence des politiques publiques visant un état écologique satisfaisant pour des territoires littoraux résilients. A l’échelle de chaque façade maritime en métropole, les documents stratégiques de façade (DSF) constituent la déclinaison opérationnelle de la SNML. Il nous apparaît indispensable de prévoir des DSF pour les Outre-mers.

Enfin, le groupe Familles souhaite mettre l’accent sur l’investissement dans la recherche concernant le milieu marin. Les moyens qui y sont consacrés aujourd’hui doivent être renforcés mais aussi mis en synergie dans le cadre de la SNML afin d’éviter dilution et saupoudrage, qui ne riment pas forcément avec efficacité.

Le groupe Familles a voté l’avis.